



Le Secrétaire général

**CIRCULAIRE D'APPLICATION n°1**

Aux Secrétaires Généraux et Directeurs des associations nationales et membres observateurs

Bruxelles, le 29 janvier 2025

**Objet: Appel à candidatures – Cahier des charges du Congrès 2026 du CCRE**

Chers collègues,

Dans le cadre de notre engagement permanent à donner aux gouvernements locaux et régionaux et à leurs associations nationales les moyens de protéger les valeurs européennes et de répondre aux besoins des citoyens, nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture du cahier des charges pour le Congrès du CCRE 2026.

Le cahier des charges a été présenté et approuvé lors de la réunion du Comité directeur du CCRE le 9 décembre dernier à Karlsruhe. Ce cahier des charges décrit les objectifs clés du Congrès et fournit aux collectivités hôtes des conseils complets sur la préparation et la soumission de leurs candidatures. En réponse aux demandes des associations membres et pour s'assurer que toutes les parties prenantes disposent de suffisamment de temps pour examiner et agir, nous avons le plaisir d'annoncer que la date limite de dépôt des candidatures a été prolongée jusqu'au **5 mars 2025**. Il est essentiel que les collectivités hôtes examinent attentivement les lignes directrices et s'y conforment afin d'assurer le succès de leur candidature.

Des informations détaillées concernant cet appel et les conditions de soumission sont disponibles sur le site web du CCRE. Le Comité directeur approuvera la ville hôte à Oslo le 23 juin 2025.

Le Secrétariat du CCRE se tient à votre disposition pour toute information complémentaire, et en particulier Ayben Okkali Aktas, Chargée des Affaires statutaires ([ayben.okkali@ccre-cemr.org](mailto:ayben.okkali@ccre-cemr.org)).

Je vous prie d'agréer, chers collègues, l'expression de ma considération distinguée.

Fabrizio Rossi